



King® CELLFILLER E-20

Date de révision 10/22/2026

Date d'impression 10/22/2026

SECTION 1. IDENTIFICATION

Nom du produit	: King® CELLFILLER E-20
Autres moyens d'identification	: Donnée non disponible
Nom de la compagnie	: Sika Canada Inc. 601, avenue Delmar Pointe-Claire, QC H9R 4A9 Canada www.sika.ca
Téléphone	: (514) 697-2610 / 1 (800) 933-7452
Adresse de courrier électronique	: ehs@ca.sika.com
Numéro de téléphone en cas d'urgence	: (24/7 – International et Local) Service en anglais : +1 866 519 4752 Service en français : +1 760 476 3961 Code d'accès 3E GIR : 17138
Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation	: Pour plus d'informations, se référer à la fiche technique du produit.

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classement SGH en conformité avec les règlements sur les produits dangereux

Corrosion de la peau	: Catégorie 1
Dommmages oculaires graves	: Catégorie 1
Sensibilisation de la peau	: Catégorie 1
Cancérogénicité (Inhalation)	: Catégorie 1A
Toxicité systémique sur un organe cible précis - exposition unique	: Catégorie 3 (Appareil respiratoire)
Toxicité systémique sur un organe cible précis - exposition répétée	: Catégorie 1 (Poumons)

Éléments étiquette SGH



King® CELLFILLER E-20

Date de révision 10/22/2026

Date d'impression 10/22/2026

Pictogrammes de danger :



Mot indicateur : Danger

Déclarations sur les risques : H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H350 Peut provoquer le cancer par inhalation.
H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes (Poumons) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Énoncés supplémentaires sur les dangers : Corrosif pour les voies respiratoires.

Déclarations sur la sécurité :

Prévention:

P201 Se procurer les instructions avant utilisation.
P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
P260 Ne pas respirer les poussières.
P264 Se laver la peau soigneusement après manipulation.
P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
P280 Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux, du visage.

Intervention:

P301 + P330 + P331 EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir.
P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau.
P304 + P340 + P310 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P305 + P351 + P338 + P310 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P308 + P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: demander un avis médical ou consulter un médecin.
P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: deman-



King® CELLFILLER E-20

Date de révision 10/22/2026

Date d'impression 10/22/2026

der un avis médical ou consulter un médecin.
P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver
avant réutilisation.

Entreposage:

P403 + P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le
récipient fermé de manière étanche.

P405 Garder sous clef.

Élimination:

P501 Éliminer le contenu et récipient dans une installation d'éli-
mination des déchets agréée.

Étiquetage supplémentaire

Donnée non disponible

Autres dangers

Inconnu.

SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Composants

Nom Chimique	No. CAS	Classification	Concentration (% w/w)
Quartz SiO ₂	14808-60-7	Carc. 1A; H350 STOT RE 1; H372 STOT SE 3; H335	>= 60 - <= 80
Ciment Portland, produits chimiques	65997-15-1	Skin Corr. 1C; H314 Eye Dam. 1; H318 Skin Sens. 1; H317 STOT SE 3; H335	>= 10 - <= 30

La concentration ou la plage de concentration réelle est retenue en tant que secret industriel

SECTION 4. PREMIERS SOINS

- Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.
Consulter un médecin.
Montrez cette fiche de données de sécurité au médecin de
garde.
- En cas d'inhalation : Amener la victime à l'air libre.
Consulter un médecin après toute exposition importante.
- Naintenir dans une position où elle peut confortablement res-
pirer.
- En cas de contact avec la : Ôter immédiatement les vêtements et les chaussures conta-



King® CELLFILLER E-20

Date de révision 10/22/2026

Date d'impression 10/22/2026

peau	minés. Laver au savon avec une grande quantité d'eau. Un traitement médical immédiat est nécessaire car les corrosions cutanées non traitées donnent des blessures qui guérissent lentement et difficilement. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. En cas d'irritation cutanée: demander un avis médical ou consulter un médecin.
En cas de contact avec les yeux	: L'aspersion des yeux, même par de petites quantités, suffit à provoquer des lésions irréversibles et la cécité. En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste. Continuer à rincer les yeux durant le transport à l'hôpital. Retirez les lentilles de contact. Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.
En cas d'ingestion	: Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Ne pas faire vomir sans l'avis d'un médecin. Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Transporter immédiatement la victime à l'hôpital.
Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés	: Les dommages à la santé peuvent être retardés. effets corrosifs effets sensibilisants Réactions allergiques Dermatite Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque de graves lésions des yeux. Peut irriter les voies respiratoires. Peut provoquer le cancer par inhalation. Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Provoque de graves brûlures.
Avis aux médecins	: Traiter de façon symptomatique.

SECTION 5. MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié	: Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement immédiat.
Moyens d'extinction inadéquats	: Donnée non disponible
Produits de combustion dangereux	: On ne connaît aucun produit de combustion dangereux
Autres informations	: Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la



King® CELLFILLER E-20

Date de révision 10/22/2026

Date d'impression 10/22/2026

rejeter dans les canalisations.
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

Équipement de protection spécial pour les pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire autonome.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Utiliser un équipement de protection personnelle.
Éviter l'inhalation de la poussière.
Refusez l'accès aux personnes non protégées.
Pour plus d'informations, veuillez consulter la section 8.

Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.
En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.
Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.

Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage : Ramasser et évacuer sans créer de poussière.
Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

SECTION 7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Éviter la formation de poussière.
Fournir une ventilation aspirante adéquate aux endroits où la poussière se forme.

Conseils pour une manipulation sans danger : Éviter la formation de particules inhalables.
Éviter de dépasser les valeurs limites d'exposition professionnelle (voir le chapitre 8).
Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.
Équipement de protection individuelle, voir la section 8.
Les personnes qui ont souffert de problèmes de sensibilisation de la peau ou d'asthme, d'allergies, de maladies respiratoires chroniques ou répétées ne devraient jamais être employées lors d'opérations dans lesquelles ce mélange est utilisé.
Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone où se fait l'application.
Suivez les mesures d'hygiène standards lors de la manipulation des produits chimiques.

Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir



King® CELLFILLER E-20

Date de révision 10/22/2026

Date d'impression 10/22/2026

	du lieu de travail. Ne pas respirer les poussières. Se laver la peau soigneusement après manipulation. Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux, du visage.
Conditions de stockage sures	: Garder dans le contenant original. Conserver dans un endroit bien ventilé. Respecter les mises-en-garde de l'étiquette. Stocker conformément à la réglementation locale. Garder sous clef.
Matières à éviter	: Produits explosifs Agents d'oxydation Gaz toxiques Produit dangereux lorsqu'il est mouillé Solides inflammables Peroxydes organiques Liquides toxiques Substances spontanément combustibles
D'autres informations sur la stabilité du stockage	: Conserver dans un endroit sec. Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les indications.

SECTION 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	No. CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Con- centration admis- sible	Base
Quartz SiO ₂	14808-60-7	TWA (Ma- tières parti- culaires res- pirables)	0.025 mg/m ³	CA AB OEL
		LMPT (Frac- tion respi- rable)	0.1 mg/m ³	CA ON OEL
		TWA (Respi- rable)	0.025 mg/m ³ (Silice)	CA BC OEL
		VEMP (parti- cules de la fraction res- pirable de l'aérosol)	0.05 mg/m ³	CA QC OEL
		TWA (Respi- rable)	0.025 mg/m ³	CA BC OEL
		TWA (Respi- rable)	0.025 mg/m ³	CA BC OEL



King® CELLFILLER E-20

Date de révision 10/22/2026

Date d'impression 10/22/2026

		nable)	(Silice)	
		TWA (Frac- tion respi- rable)	0.025 mg/m3	ACGIH
		TWA (Frac- tion respi- rable)	0.025 mg/m3 (Silice)	ACGIH
		TWA (Frac- tion respi- rable)	0.025 mg/m3	ACGIH
		TWA (Frac- tion respi- rable)	0.025 mg/m3 (Silice)	ACGIH
Ciment Portland, produits chi- miques	65997-15-1	TWA	10 mg/m3	CA AB OEL
		TWA (Respi- rable)	1 mg/m3	CA BC OEL
		VEMP (poussière respirable)	5 mg/m3	CA QC OEL
		VEMP (parti- cules totales)	10 mg/m3	CA QC OEL
		VEMP (parti- cules de la fraction res- pirable de l'aérosol)	1 mg/m3	CA QC OEL
		TWA (Frac- tion respi- rable)	1 mg/m3	ACGIH

Mesures d'ordre tech- nique

: L'utilisation d'une ventilation adéquate devrait suffire pour limiter l'exposition des travailleurs aux contaminants atmosphériques. Si l'utilisation de ce produit génère de la poussière, des émanations, des gaz, des vapeurs ou une suspension dans l'atmosphère de gouttelettes microscopiques, utilisez une enceinte d'isolement, un système de ventilation par aspiration à la source ou toute autre mesure d'ingénierie convenable pour limiter l'exposition des travailleurs aux limites obligatoires de dose.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire

: Porter un appareil de protection respiratoire muni d'un purificateur d'air ou à adduction d'air approuvée par NIOSH, parfaitement ajusté et conforme à une norme en vigueur si une évaluation du risque indique que cela est nécessaire.

La classe de filtre de l'appareil respiratoire doit convenir à la concentration maximale prévue du contaminant (gaz/vapeur/aérosols/particules) pouvant se dégager lors de



King® CELLFILLER E-20

Date de révision 10/22/2026

Date d'impression 10/22/2026

	la manipulation du produit. Si cette concentration est dépassée, utiliser un appareil autonome de protection respiratoire.
Protection des mains	: Si une évaluation des risques en indique la nécessité, des gants résistants aux produits chimiques conformes aux normes et règles approuvées doivent être portés en tout temps lorsqu'on manipule les produits chimiques.
Protection des yeux	: Si une évaluation des risques en indique la nécessité, des lunettes protectrices conformes aux normes et règles approuvées doivent être portées.
Protection de la peau et du corps	: Choisir un protecteur corporel selon son type, la concentration et les quantités de substances dangereuses, et les spécificités du poste de travail.
Mesures d'hygiène	: Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après la manipulation du produit. Enlever les vêtements contaminés et l'équipement de protection avant d'entrer dans les zones à manger. Se laver à fond après manipulation. Éviter l'inhalation de la poussière.

SECTION 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect	: poudre
Couleur	: gris
Odeur	: sans odeur
Seuil de l'odeur	: Donnée non disponible
pH	: Donnée non disponible
Point/ intervalle de fusion / Point de congélation	: Donnée non disponible
Point/intervalle d'ébullition	: Donnée non disponible
Point d'éclair	: Donnée non disponible
Taux d'évaporation	: Donnée non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Donnée non disponible
Inflammabilité (liquides)	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité	: Donnée non disponible



King® CELLFILLER E-20

Date de révision 10/22/2026

Date d'impression 10/22/2026

supérieure

Limite d'explosivité, inférieure : Donnée non disponible
/ Limite d'inflammabilité inférieure

Pression de vapeur : Donnée non disponible

Densité de vapeur relative : Donnée non disponible

Densité : env. 2.5 g/l (20 °C (68 °F))

Solubilité

Solubilité dans l'eau : Donnée non disponible

Solubilité dans d'autres solvants : Donnée non disponible

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : Donnée non disponible

Température d'auto-inflammation : Donnée non disponible

Température de décomposition : Donnée non disponible

Viscosité

Viscosité, dynamique : Donnée non disponible

Viscosité, cinématique : Donnée non disponible

Propriétés explosives : Donnée non disponible

Propriétés comburantes : Donnée non disponible

Caractéristiques des particules

Taille des particules : Donnée non disponible

Distribution de la taille des particules : Donnée non disponible

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

Stabilité chimique : Ce produit est chimiquement stable.

Possibilité de réactions dangereuses : Stable dans les conditions recommandées de stockage.

Conditions à éviter : Donnée non disponible

Produits incompatibles : Donnée non disponible



King® CELLFILLER E-20

Date de révision 10/22/2026

Date d'impression 10/22/2026

Produits de décomposition dangereux : Aucun produit dangereux de décomposition n'est connu.

SECTION 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Voies d'exposition probables et symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Inhalation	Route probable d'exposition. Peut provoquer le cancer par inhalation. Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée par inhalation. Effets corrosifs
Yeux	Voie probable d'exposition par contact accidentel. Provoque de graves lésions des yeux. Larmolement excessif.
Peau	Voie principale d'exposition par contact direct. Provoque des brûlures de la peau. Peut provoquer une allergie cutanée. Dermatite. Effets sensibilisants.
Ingestion	Donnée non disponible

Effets retardés, immédiats et chroniques

Exposition à court terme	
Effets immédiats	Provoque une irritation immédiate de la peau. Provoque une irritation immédiate des yeux.
Effets retardés	Les symptômes d'une réaction allergique peuvent apparaître plusieurs heures ou plusieurs jours après l'exposition.
Exposition à long terme	
Effets immédiats	Donnée non disponible
Effets retardés	Peut endommager les organes en cas d'exposition prolongée ou répétée.

Toxicité aiguë

Non répertorié selon les informations disponibles.

Corrosion et/ou irritation de la peau

Provoque de graves brûlures.

Lésion/irritation grave des yeux

Provoque de graves lésions des yeux.



King® CELLFILLER E-20

Date de révision 10/22/2026

Date d'impression 10/22/2026

Sensibilisation cutanée ou respiratoire

Sensibilisation de la peau

Peut provoquer une allergie cutanée. Une fois sensibilisé, une réaction allergique grave peut survenir même lors d'une exposition de faible niveau.

Sensibilisation des voies respiratoires

Non répertorié selon les informations disponibles.

Mutagénicité de la cellule germinale

Non répertorié selon les informations disponibles.

Cancérogénicité

Peut provoquer le cancer par inhalation.

IARC	Groupe 1: Cancérogène pour l'homme Quartz SiO ₂ (Silica dust, crystalline)	14808-60-7
-------------	---	------------

OSHA	Spécifiquement réglementé cancerogène selon OSHA Quartz SiO ₂ (crystalline silica)	14808-60-7
-------------	---	------------

NTP	Connu pour être cancérigène pour l'homme Quartz SiO ₂ (Silica, Crystalline (Respirable Size))	14808-60-7
------------	--	------------

Toxicité pour la reproduction

Non répertorié selon les informations disponibles.

STOT - exposition unique

Corrosif pour les voies respiratoires.

STOT - exposition répétée

Risque avéré d'effets graves pour les organes (Poumons) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Une exposition prolongée peut causer la silicose.

Toxicité par aspiration

Non répertorié selon les informations disponibles.

Autres informations

Produit:

Quartz (14808-60-07) : Cette classification n'est pertinente que lors d'une exposition au quartz (dioxyde de silicium) sous forme pulvérulente (poussière ou poudre), incluant également le produit mûri faisant l'objet de sablage, ponçage, découpage ou autres travaux de préparation de surface.



King® CELLFILLER E-20

Date de révision 10/22/2026

Date d'impression 10/22/2026

SECTION 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Donnée non disponible

Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible

Potentiel bioaccumulatif

Donnée non disponible

Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

Autres effets néfastes

Produit:

Information écologique supplémentaire : Ne pas jeter les résidus à l'égout; ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage.

SECTION 13. DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination

Déchets de résidus : La mise au rebut de ce produit, des solutions et des sous-produits devra en permanence respecter les exigences légales en matière de protection de l'environnement et de mise au rebut des déchets ainsi que les exigences de toutes les autorités locales.

Emballages contaminés : Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementations internationales

IATA-DGR

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Code IMDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Réglementation nationale

TDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse



King® CELLFILLER E-20

Date de révision 10/22/2026

Date d'impression 10/22/2026

Précautions spéciales pour les utilisateurs

Sans objet

SECTION 15. INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Liste canadiennes

La ou les substances suivantes sont assujetties à une déclaration de nouvelle activité importante:
quinoline 91-22-5

Aucune substance n'est soumise aux conditions ministérielles de l'article 84 de la LCPE.

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Texte complet d'autres abréviations

ACGIH	:	États-Unis. ACGIH, valeurs limites d'exposition (TLV)
CA AB OEL	:	Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE)
CA BC OEL	:	Canada. LEP Colombie Britannique
CA ON OEL	:	Tableau de l'Ontario: Limites d'exposition professionnelle pris en vertu de la loi sur la santé et la sécurité au travail.
CA QC OEL	:	Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air
ACGIH / TWA	:	Moyenne pondérée dans le temps de 8 h
CA AB OEL / TWA	:	Limite d'exposition professionnelle de 8 heures
CA BC OEL / TWA	:	Moyenne pondérée dans le temps de 8 h
CA ON OEL / LMPT	:	Limite moyenne pondérée dans le temps (LMPT)
CA QC OEL / VEMP	:	Valeur d'exposition moyenne pondérée

ADR	:	Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route
CAS	:	Chemical Abstracts Service
DNEL	:	Derived no-effect level
EC50	:	Half maximal effective concentration
GHS	:	Globally Harmonized System
IATA	:	International Air Transport Association
IMDG	:	International Maritime Code for Dangerous Goods
LD50	:	Median lethal dosis (the amount of a material, given all at once, which causes the death of 50% (one half) of a group of test animals)
LC50	:	Median lethal concentration (concentrations of the chemical in air that kills 50% of the test animals during the observation period)
MARPOL	:	International Convention for the Prevention of Pollution from



King® CELLFILLER E-20

Date de révision 10/22/2026

Date d'impression 10/22/2026

	: Ships, 1973 as modified by the Protocol of 1978
OEL	: Occupational Exposure Limit
PBT	: Persistent, bioaccumulative and toxic
PNEC	: Predicted no effect concentration
REACH	: Regulation (EC) No 1907/2006 of the European Parliament and of the Council of 18 December 2006 concerning the Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals (REACH), establishing a European Chemicals Agency
SVHC	: Substances of Very High Concern
vPvB	: Very persistent and very bioaccumulative

Avis au lecteur:

Les renseignements contenus dans la fiche signalétique s'appliquent seulement au produit particulier de Sika Canada, identifié et décrit aux présentes. Ces renseignements ne sont pas destinés à traiter, ni ne traitent l'utilisation ou l'application du produit identifié de Sika, en combinaison avec aucun autre matériel, produit ou processus. Tous les renseignements énoncés aux présentes sont fondés sur les données techniques relatives au produit identifié, que Sika croit fiables à la date des présentes. Avant d'utiliser un produit quelconque de Sika, l'utilisateur doit toujours lire et suivre les avertissements et instructions de la plus récente fiche technique du produit, l'étiquette du produit et la fiche signalétique du produit particulier de Sika, disponibles sur notre site Internet et/ou au numéro de téléphone ci-inclus.

SIKA N'OFFRE AUCUNE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, NI N'ASSUME AUCUNE RESPONSABILITÉ DÉCOULANT DESDITS RENSEIGNEMENTS OU DE LEUR UTILISATION. SIKA NE PEUT ÊTRE TENUE RESPONSABLE DES DOMMAGES PARTICULIERS OU CONSÉCUTIFS EN VERTU DE QUELQUE THÉORIE JURIDIQUE QUE CE SOIT. SIKA DÉCLINE ÉGALEMENT TOUTE RESPONSABILITÉ QUANT À L'UTILISATION DE CE PRODUIT D'UNE MANIÈRE QUI VIOLE UN QUELCONQUE BREVET OU QUI CONTREVIENT AUX DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE DES TIERS.

Toutes les ventes de produits Sika sont sous réserve de ses modalités de vente courantes disponibles sur le site Internet www.sika.ca ou en téléphonant au 514-697-2610.

Date de révision	: 10/22/2026
Format de la date	: mm/jj/aaaa
Personne qui a préparé la FDS	: R & D de Sika Canada Inc.
Numéro de produit	: 645,568

CA / 3F